

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur

675
Paris le 13 9^{bre} 1851

Monsieur le Ministre

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser
en date du 29 8^{bre} et ~~me~~ ~~est~~ ~~venue~~ ~~aujourd'hui~~ ~~me~~ ~~être~~
parvenue qu'aujourd'hui je me presse de répondre que le
projet de budget pour l'année 1852 dont vous m'avez demandé
l'avis d'urgence, a été adressé en double expédition, l'une
au Ministre votre collègue et l'autre demandée le 10^{bre}
1850 à M^{re} le Ministre votre collègue et l'autre demandée
formelle du 17 8^{bre} de la même année

675415

Leneveu
 Boulanger
 Baudry
 Bouguereau
 Lecomte
 Desforges
~~Marmont~~
 Audin
 Gossin
 Leboutin
 Louvet
 Ferrand
 Maillot
 Chamarjules
 Guerry
~~Chamarjules~~
~~Guerry~~
 Deshayes
 Deshayes
 Deshayes
 Deshayes

1 Leneveu
 2 Boulanger
 3 Baudry
 4 Bouguereau
 5 Chiffard
 6 Lecomte
 7 Gossin
 8 Gossin
 9 Leboutin
 10 Louvet
 11 Ancelet
 12 Ferrand
 13 Chamar
 14 Guerry
 15 Bonnardel
 16 Deshayes
 17 Deshayes
 18 Deshayes
 19 Deshayes
 20 Crank

C. M. L. Ministere de l'Interieur

Promised 24th June 1851

70144

Monsieur le Ministre

La lettre, en date du 28. 8. 50, que M. le Ministre de l'Instruction publique m'a fait l'honneur de m'adresser au sujet d'un copiste de la fresque de Raphaël à la Sorbonne, Le Repas des Dieux, a fait éprouver par un des pensionnaires de l'Ecole, me parvenant à une époque de l'année trop tardive pour que je puisse en charger le pensionnaire peintre actuellement dans son 4^{ème} année ^{de l'année} et qui ne consommerait presque terminée la copie peinte qu'il doit exécuter aux termes du règlement. Je regrette d'autant plus vivement ce contre-temps que par suite de la lacune laissée dans la Section de peinture par la distribution des prix de 1848 en qui n'a été comblée que par celle de 1850, le pensionnaire Obligé par les règlements à faire la copie peinte de l'année prochaine (1852), M. Bouqueran, n'a été appelé à joindre que de trois ans de pension. Le charge d'exécuter un travail aussi considérable que l'est la copie de la fresque Le repas des Dieux, qui ne comprend pas moins de 32 figures plus grandes que nature, avec leurs accessoires, ce serait grand ainsi de lui enlever le bénéfice de sa Pension, en l'obligeant à consacrer au temps qui lui en reviendrait peut-être employé avec plus de fruit à des études d'un autre genre.

En méprisant de ces considérations, je me suis permis
à vous présenter pour faire ce travail qu'un sensionnaire qui,
suivant les règlements doit, après M^r Bouguereau, faire la
copie imprimée. Ce sensionnaire est M^r Boulanger que je me
plais à vous reconnaître comme parfaitement capable
de faire une bonne copie de cette fresque. Mais comme
c'est seulement en 1853 que le règlement lui impose l'obligation
de faire une copie imprimée dont l'envoi ne peut avoir lieu que
l'année suivante, s'il est besoin d'abréger ce délai, et de faire
expédier cette copie l'année prochaine, il faut nécessairement que
vous veuillez bien m'autoriser par une décision, dont il faut
en même temps donner connaissance à l'Académie, à intervenir
l'ordre des travaux de ce sensionnaire, et me faire connaître

Le Chiffre, non indiqué dans la lettre de votre précédente, de
l'indemnité qui leur revient au jour de leur départ, doit être alloué sur
les fonds du budget de votre Département à la rémunération
du travail qui exerce, dans une aussi grande disproportion
que celui dont il s'agit, les dimensions des copies exigées
des premiers pensionnaires de l'année finissant au premier
octobre de l'École.

Je suis &c.

A M^{re} le Ministre
Des Travaux Publics

Rome le 4. J^uin 1851

678

Monsieur le Ministre

En vous priant tout d'abord de vouloir bien agréer mes
vrais remerciements de la bienveillance avec laquelle vous
avez accueilli la demande de déplacement de la bibliothèque
de l'Ecole que j'avais adressée à M^{re} le Ministre de votre
prédisposition, je m'empresse de vous transmettre le devis
estimatif que j'avais joint à cette demande et qui ne vous
est point parvenu. Pour que ces travaux, que j'aurai à cœur
de voir terminer, puissent être exécutés d'autant plus tôt,
permettez-moi de vous renouveler la prière que j'ai faite à
votre prédisposition de vouloir bien comprendre la com-
pétence, à laquelle ils donnent lieu, dans le budget de l'année
prochaine (1852)

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur le Ministre

Très dévoué

N.B. Le devis dont il est parlé ci-dessus mentionne la somme
de 1112 écus 65 baïogues qui en tant de 537/63 grand écu
font francs 5981-95

à M^{re} Raval. Rochette
Secr^{re} P^{re} de l'Académie 90/46 Rome le 4 X 1851
Des Beaux arts

Monsieur le Secrétaire,

M^{re} Garnier, l'un des pensionnaires de l'Ecole, m'ayant exprimé le désir de choisir pour objet de son travail de restauration, le Temple de Jupiter à Agrigento, motivant sa demande sur la difficulté qu'il avait à trouver à Rome, et même en Italie, un monument de quelque importance, dont la restauration n'eût point été déjà faite, et sur l'intérêt qu'il y aurait pour lui à donner à l'Académie la restauration d'un monument, sur lequel aucun pensionnaire de l'Ecole n'a fait un semblable travail depuis l'institution du voyage en Grèce; j'ai accédé à son désir de devancer d'un an l'époque prescrite par le règlement, de son départ pour la Grèce, sous la condition - expresse, déjà précédemment imposée pour semblable cause - à M^{re} André, au quel j'ai permis cette année d'aller faire la restauration du Temple de Ephisus, de lui employer comme lui que quatre mois à faire ce voyage, et de consacrer tout le temps qui restera, après ce travail accompli, à l'étude du projet de son œuvre, une importance que l'Académie a le plus souvent regrettée de ne pas voir les pensionnaires de l'Ecole attachés à ce travail.

Conduit, pour la seconde fois, par des motifs qui me paraissent plausibles, à une concession qui s'écarte de la lettre même de l'esprit des règlements, je ne veux pas cependant proposer sans en donner, à l'avance, connaissance à l'Académie et c'est dans ce but, Monsieur le Secrétaire, que je vous adresse cette lettre que je vous prie de vouloir bien lui communiquer.
Veuillez agréer

Q. M^{te} Ministre
N. P. Interim 9^{me} 47

le 10 L^{re} 1851

680

Monsieur le Ministre

En adressant le 4 que j'ai écrit à M^{te} Ministre votre
précédente le Bordenau récapitulatif des dépenses faites
pour l'école et les premiers l'appui, j'avais l'honneur de faire
remarque, que pour ordre d'inscription sur l'inventaire que
je fais dresser en ce moment, j'avais besoin d'acquiescer en fin
d'année les premiers des dépenses concernant le mobilier et
qui m'avaient servi l'expliquant en toutes les autres années
n'ayant que finis, attendu que les dépenses d'un soldat pour
le mobilier absorbent et au-delà les dépenses de toutes les autres
donc je me trouvais au dixième mois de l'année n'ayant
encore que 7500 fr. Sur fr. 104667 composant le
Crédit ouvert à l'école grand l'année et quel me faudrait
nécessairement recourir à un emprunt sur ma signature pour
solder le mois de novembre, Situation à laquelle je prie,
M^{te} Ministre, d'agréer en faisant ordonnance, dans
le plus bref délai possible, le versement du Crédit ouvert à l'école
soit 29667 fr. Aug. N'ayant eu aucun avis jusqu'à ce jour
sur l'avis d'agréer l'ordonnance d'agréer que je
sollicitais sur le 4 que je n'ai même pas encore parvenu
aujourd'hui 10 L^{re} j'ai été obligé d'emprunter pour solder
le mois dernier, et je viens vous renouveler monsieur le
Ministre, la prière de mettre le plus tôt possible à disposition
~~mon argent~~ ^{de mettre le plus tôt possible à disposition}
~~mon argent~~ ^{mon argent} le plus tôt possible. Le versement du Crédit ouvert à
l'école, si cette mesure n'est déjà prise, afin de me tirer
d'une situation dont vous sachez pour l'établissement dont
la direction m'est confiée.

Je Sais L^{re}

A M^r le Ministre
de l'Intérieur
N^o 148

Rome le 13 X^{bre} 1851 681

Monsieur le Ministre,

Je reçois seulement aujourd'hui 13 X la lettre
que M^r le Ministre votre gracieux m'a fait
l'honneur de m'adresser, en date du 7^{bre} dernier,
pour me donner avis de l'ordonnance d'apurement
du titre du Crédit ouvert à l'État pour l'exercice courant,
me demandant l'envoi d'une pièce manquant à la
justification du dernier bordereau de mes dépenses,
et une ^{double} expédition ~~en double~~ du projet
de budget pour 1852 que j'avais eu l'honneur d'adresser,
et qui n'a pu être retrouvée. Je m'empresse
de vous adresser par voie de l'ambassade
la ~~répétition de la même~~ ^{pièce} ~~et de la~~ ^{justification} ~~et de la~~ ^{double} expédition du projet de budget des
dépenses pour 1852.

Je suis avec respect

Votre
N^{bre} Voire pour le projet de budget
le détail mentionné dans la lettre de Directeur
en date du 10^{bre} 1850 sous le N^o 109 du présent registre

687613

1200
19
10860
1200
22806

682

A. Monsieur Raoul-Rochette
Secrétaire P^o de l'Académie des Beaux-Arts

Rome le 4 Janvier 1852

no 150

Monsieur le Secrétaire et cher confrère,

Je me suis empressé de donner connaissance à MM. les Pensionnaires du rapport manuscrit de l'Académie sur leurs travaux ~~aussitôt qu'il m'est parvenu avec votre lettre du 26 g^{bre} dernier de 1850, aussitôt que ce document m'est parvenu avec votre lettre du 26 g^{bre} d.^e, et seulement pour me conformer à l'invitation que vous me faites de comprendre, dans la lettre où je vous accuserais réception de ce rapport, les observations que j'aurais à y faire. j'ajoute ici que j'ai retrouvé dans le rapport manuscrit les mêmes méprises que j'avais remarquées dans le rapport imprimé, au sujet des obligations d'un Pensionnaire sculpteur M^r Maillat et de deux autres graveurs MM. Courmy et Devaux.~~

A propos du premier M^r Maillat, il est dit, dans le rapport imprimé, que l'esquisse de la statue, qu'il doit exécuter en marbre l'année suivante, par une circonstance qu'on ne peut expliquer, ne fait pas partie de l'envoi. Il y a ici méprise évidente: aux termes du règlement, M^r Maillat devra faire, en 1850, le modèle de la statue à exécuter en marbre l'année suivante, plus une esquisse ronde-bosse d'un groupe de 3 figures. Le modèle de la statue étant sous les points à l'époque de l'envoi n'en peut faire partie, c'est l'esquisse du groupe ronde-bosse et non celle de la statue qui doit être envoyée, et c'est ce qui a eu lieu, comme on peut en expliquer.

Dans la Colonne des observations du tableau comparatif qui accompagne
l'envoi des travaux.

Quant aux deux graveurs Mm. Courmy et Deviaux, Le
Rapport imprimé, comme le rapport manuscrit expriment tout
deux, quoique dans des termes différents, le regret d'en pas voir
figurer dans l'envoi les planches ébauchées ou les épreuves d'ébauchées
des planches ébauchées des travaux de ces deux pensionnaires,
mais le règlement ne prescrit, dans aucun de ses articles, l'envoi
soit des planches, soit des épreuves des planches d'ébauchées de la
Section de gravure; il prescrit simplement l'envoi d'un certificat
du Directeur constatant l'état d'avancement de ces travaux et c'est
ce certificat que le Directeur a donné dans la Colonne des observations
du tableau précité.

J'ai encore à vous signaler une méprise de même genre
dans le post-scriptum de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'adresser au sujet des obligations que M^r Frauch aura à remplir.
Ce Pensionnaire aura, dites-vous, à exécuter le modèle d'une
figure il devra, de plus, une esquisse en bas-relief ainsi que cela
est marqué dans le règlement pour les travaux de seconde année de
Sculpture; Selon le règlement, ce travail appartient à la 1^{re} année
et non à la seconde du Pensionnaire et c'est effectivement par les
travaux de 1^{re} année que M^r Frauch doit commencer puisqu'il
n'est appelé à joindre que de trois ans de pension.

Unissez agréablement les sentiments de la Commission l'assurance
de tout mon sentiment de considération et de parfait dévouement.

Le Directeur
de l'Ecole française à Rome

R M^{te} le Ministre
des Travaux Publics 90151

692
Paris le 4 Janvier 1852

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de Vous adresser par ce pli, par la
Voie de l'Ambassade de la République à Rome, le
bordereau récapitulatif et les pièces justificatives de la
dépense du Crédit de Neuf mille cinq cents francs, ouvert par
Votre Département, pour solder les réparations exécutées dans
le Salin de l'École pendant l'exercice 1851.

Le bordereau présente une balance égale entre la recette
et la dépense ainsi que le constatent les pièces justificatives
qui y sont jointes.

La réparation des persiennes qui garnissent les fenêtres
du galon se trouve la quelle vous m'avez annoncé, à la date
du 1^{er} 96, et qu'un crédit s'élevait à 34,000 fr. 1/2 besoins, soit
fr. 2,879.25⁰⁰ etait versé à l'École, étant presque terminée, je
~~même de se conformer à la prescription des services justificatifs~~
~~de cette dépense~~ Vous vous prie de vouloir bien faire ordonner
cette somme aussitôt que possible, afin que je puisse solder cette
dépense qui apparaît au budget de 1852, et vous ~~en~~
en adresser le bordereau et les pièces de l'appui dans les délais
prescrits par vos instructions.

J'ai reçu bien la lettre par la quelle vous m'avez bien
informé de l'autorisation que Vous avez accordée aux Travaux
de translation de la bibliothèque de l'École dans le Grand-
Salon pour l'exercice dans le quel nous entrons. Je vous prie,
M^{te} le Ministre, d'agréer mes respectueux remerciements de la

683615

Bienveillance avec la quelle vous avez accueilli le projet que
je vous avais soumis au moment de votre passage à Rome.
j'attends les meilleurs effets de sa réalisation dans l'intérêt
de la distribution du service de notre Establishment,
et c'est pour cela que j'avant tout à cœur de pouvoir
le mettre à exécution avant le terme de mon gîte

Je suis avec respect &c.

Reçu le 14 Janvier 1852

[illegible]

Veuillez présenter à l'Académie l'hommage de mon
Respect et de mon ~~attachement~~^{deuxième} ~~dévouement~~^{de dévouement} et de la haute
~~Considération et du dévouement avec lesquels j'ai l'honneur~~
~~d'être monsieur le Cher Citoyen~~

~~Not to be used for
the same service
As District~~

A Monsieur le Ministre de l'Instruction

Le 4 mars 1852

686

210754

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je viens de terminer
les trois portraits historiques de St Louis, de Napoléon et de Louis Philippe
Commandeur par votre Département pour la décoration des salles de la
Bibliothèque. Je me propose de joindre ces trois tableaux à l'envoi
qui vous sera fait, au mois de juin prochain, des ouvrages de l'Association
de l'École, à moins que vous ne jugiez plus convenable d'en ordonner
l'expédition immédiate; et je viens vous prier de vouloir bien faire
mettre à ma disposition, par l'intermédiaire du Secrétaire de la Division
française d'occupation à Rome, la somme de Dix mille francs
qui me sera due par le prix de ces travaux.

Je suis &c

Le Soussigné Secrétaire Bibl. de l'École française

Certif. l'achèvement des travaux ci-dessus mentionnés
Ainsi signé A. Lege

P. S. Permettez-moi, Monsieur le Ministre de saisir l'occasion de
d'insérer votre bienveillance en faveur d'un jeune artiste méritant
à tous égards, M. Gallien premier de paysage, en instance auprès
de votre Département pour obtenir la Commande de la Loge,
des paysages du Quai de la Galerie Colonna, et dont j'ai
même précédemment recommandé la demande l'un de vos
prédécesseurs.

O. M^{re} L. Ministre
des Travaux Publics

N^o 155

Rome le 26 Mars 1852

687

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser sous enveloppe scellée
l'Ambassade de la République à Rome, le bordereau récapitulatif
et les pièces justificatives de la dépense d'un crédit de Deux mille
Cinq Cent soixante Douze francs Vingt Cinq centimes, ouvert par
votre Département pour solder les réparations exécutées dans le
Palais de l'École pendant l'exercice 1851.

Le bordereau présente une balance égale entre le recouvrement
et la dépense ainsi que le constatent les pièces justificatives
qui y sont jointes. ~~En~~ Conformément à vos précédentes
instructions, j'ai consigné aujourd'hui entre les mains de M^{re} le
Payeur de la Division française d'occupation à Rome, un bordereau
semblable à celui ci-inclus et un double des pièces justificatives
qui l'accompagnent.

Les travaux que vous avez bien voulu autoriser pour
la translation de la Bibliothèque dans le Salon d'Honneur du
Palais de l'École, sont à un stade d'exécution. ~~Assurément~~ ~~ils~~
~~seront~~ ~~affair~~ ~~terminés~~ ~~pour~~ ~~qu'ils~~ ~~soient~~ ~~terminés~~ ~~avant~~
ils seront, j'espère, terminés pour l'automne prochain, j'aurai alors
l'honneur de vous prier de faire ordonner le fonds destiné
à les solder afin que ce compte soit réglé avant la fin de
l'exercice courant 31 Décembre prochain, terme auquel s'achève ma
gestion de l'École.

J'ai l'honneur d'être
V^{re} dévoué

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur 7-156

9156

Rome le 14 avril 1852 608

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser par la voie de
l'ambassade de la République, les pièces justificatives des
dépenses par moi faites pour le service de l'École française
à Rome jusqu'au 31 Mars 1861. Le bordereau récapitulatif
de ces dépenses est constaté l'excédant sur la recette à-
somme de 1124 fr. 29 c qui au moyen de la rentrée des
recettes ordinaires se trouvera compensé, au compte-
général de l'Académie 1861, par balance égale entre
la recette et la dépense.

Maurice Joly de Fleury

Je vous envoie par le même Courrier l'expédition
de l'Inventaire Général du Mobilier de l'École Polytechnique
et arrêté au No 2593 = le 31 X^{bre} 1851.

J'aurai à vous envoyer prochainement le compte
Général de 1841 et le bordereau recapitulatif des dépenses
des quatre premiers mois de 1842. L'exercice courant que
je ferai paraître dans les premiers quinze jours du mois
prochain. A cette occasion je n'ai pas négligé de
vous prier de vouloir bien faire mettre à ma disposition
dans le plus bref délai possible, les fonds du second
trimestre de ~~l'exercice~~ ^{l'année} courante, pour que je puisse
faire faire régulièrement faire aux élèves de service.

[illegible]

Al Rev^{mo} Padre
Priore della casa
de' R. R. PP.
Gesuiti presso
Porta Pia

N^o 157

689

Reverend^{mo} Padre

Informato che un busto di
marmo, ritratto di Luigi Filippo, portato
via dall'Acc^{ia} di Francia nel tempo
~~della fedeltà~~ che i rivoluzionari Romani
occuparono questo stabilimento, —
giornosi ora in una vigna ~~presso~~
~~l'Acc^{ia}~~ di pertinenza de' Reverend^{mi}
PP. Gesuiti presso porta Pia.

L'Inferoscritto, Direttore della
Scuola francese detta acc^{ia} di Francia,
ha l'onore di rivolgersi a V^{ra} Rev^{za},
pregandola di adattare gli ordini opportuni
onde questo busto venga restituito
all'Accademia di Francia, facendolo
consegnare alle mani di Nicolo
Giulio Sator del presente

Lo scrivente approfittasi dell'occasione
per dichiararsi con sensi di rispetto

D. V. R. R. R.

Roma: 17 Aprile 1852

umil^{mo} ed obbed^{to}
Servitor

689615

March 21st 1871

My dear Sir

Received of you

10/1/71

I have the pleasure to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
Yours obedient servant,
J. H. [Signature]

I have the pleasure to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
Yours obedient servant,
J. H. [Signature]

I have the pleasure to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration. I am, Sir, very respectfully,
Yours obedient servant,
J. H. [Signature]

Yours faithfully,
J. H. [Signature]

A M^{te} le Ministre
de l'Intérieur

Rome le 4 mai 1852

690

no 158

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser, par la voie de M. Aubergier
de la République, les deux pièces se rattachant à la justification
des Comptes, produites à l'appui du 3^{me} et 4^{me} Comptes de 1851
sous les numéros 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26.
27. 28. 29. 30. 31. 43 et 46.

J'ai vu de la mise à ma disposition des fonds du
deuxième trimestre de l'année courante, dont j'avais adressé
la demande dans ma lettre du 14 avril dernière m'étant
parvenue parvenue, permettez moi, Monsieur le Ministre,
de profiter de l'envoi du premier que j'avais fait aujourd'hui,
pour vous renouveler la prière de faire ordonner le
paiement des fonds dans le plus bref délai, afin que je sois en mesure
de solder le mois courant à son échéance. Je résume
au moment les pièces constatant les dépenses déjà
faites dans le 1^{er} trimestre de l'exercice courant,
pour en faire départir le bordereau que j'aurai l'honneur
de vous envoyer dans le courant du présent mois.

Je suis etc.

A Monsieur le Ministre
des Finances
N° 158

Rome le 4 mai 1852

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser par l'intermédiaire
de la République les pièces d'un premier rapport sur la
justification des Comptes produits à l'appui du 3^e et 4^e Budget
de 1851, sous les numéros 13. 14. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25
26. 27. 28. 29. 30. 31. 43 et 46.

L'avis de la République a été mis à ma disposition des fonds du 2^e trimestre
de 1851 l'année Courante, me permettant par conséquent de vous adresser
la demande dans ma lettre du 14 avril dernier, ne pouvant
pas encore, à ce jour, permettre moi-même au Ministre de profiter
de l'avis de pièces que je vous ai fait parvenir pour
vous transmettre la pièce de la loi ordonnant le fonds dans
le plus bref délai, afin que je sois en mesure de solder
le mois Courant à son échéance.

Je suis, Monsieur le Ministre,

A M^{te} le Ministre n^o 159
de l'Intérieur

Rome le 20 mai 1852 61
Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, par
l'intermédiaire de l'Ambassade de la République, les pièces
justifiantes des dépenses faites pour le service de
l'Ecole française sur le Courant Courant. Le bordereau
récapitulatif de ces dépenses en constate l'existence
et la somme de 5194^{fr} 67^{cs} et comme l'événement
de l'ordonnement de paiement d'après le trimestre
m'est parvenu encore parvenu je ne trouverai dans
l'impossibilité de solder le mois courant, si je ne puis
cet avoir avant la fin du mois.

Pour remédier à l'embarras d'une situation qui
se reproduit à l'échéance de chaque trimestre malgré
mes instances régulières pour y obvier, ne serait-il pas
possible de prier Monsieur le Ministre des finances
de donner à l'Agent du Trésor qui est à Rome —
connaissance du crédit ouvert à l'école au commencement
de chaque année et autorisation d'en faire au
Directeur le paiement par à compte au fur et à
mesure des besoins du service ^{à l'école} par le dernier
de vous transmettre le bordereau récapitulatif de
ces dépenses à la fin de chaque trimestre ?

C'est le mode qui, pendant bien des années, alors que
le service était fait par l'intermédiaire d'un banquier, a
satisfait complètement à tous les besoins de l'Ecole et qui
me paraît devoir être d'autant plus facile aujourd'hui à mettre
en usage, aujourd'hui que l'Ecole reçoit directement du Trésor
le paiement du crédit qui lui est ouvert, que je viens vous
proposer de rétablir.

Je suis &c

A M. Gauthier & Cie Negre Rome N° 160 Le 1^{er} Juin 1842 692

Monsieur

J'ai l'honneur de mettre à votre disposition pour être
expédiés par voie de mer jusqu'à Marseille, Douze Caisse
Cassins emballés, Caisse portant la marque A. un numéro
d'ordre de 1 à 12 inclusivement et cette inscription à Monsieur
le Ministre des Intérieurs à Paris

Je prends occasion de cet envoi pour vous rappeler
Monsieur, la décision ministérielle du 25 mai 1841 dont
je vous ai donné copie, qui enjoins de remettre tous les
envois de l'Académie aux mains de Mm. Gauthier & Cie
agents des transports du Ministère chez Mm. Mery & Co
pour en faire l'expédition à Paris

Il convient ici de vous faire observer que les Caisse
portant les dix premiers numéros sont composées à
la fois de l'Académie et font partie des destinations
à être adressées par Paris. Quant à celles portant les
N° 11 et 12. M^{le} le Comte de Lamour qui en fait
l'envoi au Conseil Général de son Département a dû
s'entendre avec vous Monsieur pour les ^{diriger vers} destinations
leur destination une fois arrivées à Marseille et vous
en solder le frais de transport.

Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien
appeler à Mm. Gauthier & Cie quand autorisation
spéciale de M^{le} le Directeur Général des Douanes exempter
de la visite à Marseille tous les Caisse composant cette
expédition en raison du dommage que pourrait causer
aux objets qui en font partie l'ouverture des caisses avant
leur remise à destination.

J'écris également par le Courrier de ce jour à M^{le}

692612

Directeur de la Douane de Marseille pour lui rappeler
cette disposition.

Vous voudrez bien, monsieur, faire suivre selon
l'habitude les frais de ces caves au compte du Ministère
et mettre tout vos soins à en accélérer l'arrivée à
Marseille.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma
haute estime et de parfaite considération.

Le Directeur
D. P. de la Douane

A M^{te} le Directeur des Douanes
à Marseille n^o 161

Rome le 1^{er} Juin 1852 ⁶⁹³

Monsieur le Directeur

Je m'empresse de vous annoncer que je viens d'expédier pour Paris par l'intermédiaire de la maison Jettin Gauthier & fils de Rome, Douze Caisse, emballées Cordier portant la Marque AF au Numéro D'ordre de 1 à 12 inclusivement et adressées à M^{te} le Ministre de l'Intérieur à Paris. Ces Caisse ont été chargées à bord du Navire Innocent et Mathalie Cap^{te} Haubert et contiennent les ouvrages des pensionnaires de l'Ecole française à Rome pour l'année 1851.

Permettez-moi de vous rappeler à cette occasion M^{te} le Directeur qu'une autorisation spéciale de M^{te} le Directeur général des Douanes expresse est envoyée de la visite à la frontière, en raison du dommage que pourraient causer aux objets dont il se compose l'ouverture des Caisse avant leur remise à destination.

Me recommandant aux vœux bienveillants que chaque année vous voulez bien accorder au libre passage de l'expédition que fait l'Ecole je vous prie d'en recevoir l'avance mes remerciements et d'agréer l'expression des sentiments de considération très distinguée avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Directeur

Votre très humble
et très dévoué serviteur
Le Directeur

69364

All' Onorevole *Caro* signor
Il signor *Mr.* Pioroni
Ispettore generale delle lettere
presso la Dogana Pontificia

Roma li 22 Maggio 1852

Stimato signor Ispettore
Dovendosi spedire in breve per Parigi